

Zébrax

Buy-Sell3

Appel à projets (Exposition et résidence de production à CLARK, Montréal)

Le Centre d'art et de diffusion CLARK (www.clarkplaza.org)

Montréal, Québec

Date limite : 7 février 2014

Pour plus de détails : Claudine Khelil agence@clarkplaza.org

La structure d'accueil

Fondé en 1988, le Centre d'art et de diffusion Clark est un organisme sans but lucratif géré par un collectif de quelque 50 membres artistes et / ou travailleurs culturels. Actif tant au niveau de la recherche et de la production que de la diffusion, CLARK se définit comme un espace souple et polyvalent, ouvert aux formes les plus novatrices de l'expression artistique.

Ne privilégiant aucun champ disciplinaire ou médium en particulier, CLARK se dit ouvert à la pluralité des approches et prête une attention diligente à la qualité des propositions artistiques et à la sensibilité des discours. Qu'il s'agisse de premiers solos ou d'expositions d'artistes aguerris, le Centre encourage particulièrement l'innovation.

Le Centre regroupe en un seul lieu une pluralité d'espaces aux fonctions autonomes et complémentaires : deux espaces d'expositions, un atelier de menuiserie, une librairie. Ces infrastructures d'accueil, ainsi que notre localisation dans le secteur culturel ayant la plus haute densité de producteurs artistiques au Canada font du Centre un carrefour de création stimulant, générateur d'émulations et de réflexions.



Karst, œuvre réalisée par l'artiste bordelais Mathias Tujague pendant sa résidence au Centre CLARK en 2011.

Atelier CLARK et résidence

Les artistes accueillis dans le cadre de ce programme de recherche et de création bénéficient d'un studio individuel et de l'accès à l'atelier de production pendant toute la durée de leur séjour. ce studio permet aux artistes de produire leurs œuvres dans un contexte stimulant.

L'atelier CLARK est un atelier de production spécialisé dans le travail du bois, ouvert à l'ensemble de la communauté artistique. Il est muni d'équipements et d'outils spécialisés. L'atelier est doté d'une salle de montage comprenant de vastes surfaces de travail ainsi que d'une salle d'outillage munie de tout l'équipement nécessaire au travail du bois principalement et dans une moindre mesure pour le travail des métaux non-ferreux et de certains plastiques. De plus, nos techniciens sont présents en tout temps pour apporter un soutien technique de qualité.



Atelier de bois CLARK

Le cahier des charges

L'artiste est accueilli(e) au sein de la structure pour développer dans les huit semaines que durera la résidence une œuvre ou un corpus d'œuvres dans le prolongement de sa démarche artistique. Tous les types d'expressions artistiques sont pris en considération.

La sélection de l'artiste sera effectuée par un comité de membres artistes dans les quelques jours suivants la réception des dossiers.

Suite à sa résidence, l'artiste exposera le fruit de son travail dans un des espaces de la galerie CLARK pour une durée de 5 semaines.

La résidence ainsi que l'exposition feront l'objet d'une convention entre l'artiste et le Centre CLARK.

Critères d'éligibilité

Etre né(e) ou résider en Aquitaine ou être sous contrat avec une galerie d'art contemporain installée en Aquitaine.

Accueil en résidence de l'artiste sélectionné

Date d'arrivée : 25 août 2014

Date de départ : 19 octobre 2014

La durée effective est de 8 semaines

- 7 semaines de résidence pour développer le projet artistique.
- 1 semaine pour le montage de l'exposition présentant le travail effectué durant la résidence.

Vernissage et exposition

Dates de montage de l'exposition : du 9 au 16 octobre 2014

Date de vernissage : jeudi 16 octobre 2014

Rencontre avec l'artiste : samedi 18 octobre 2014

Fin de l'exposition : 22 novembre 2014

Durée : 5 semaines

**L'exposition se tiendra dans la salle 2 dont les dimensions sont de 26,17 m² / 282 pi.²

Les conditions d'accueil

Mise à disposition d'une chambre équipée à Montréal pour le temps de la résidence.

Mise à disposition de l'atelier de menuiserie CLARK pour le temps de la résidence.

Mise à disposition d'un studio de travail.

Cachet d'exposition : 600 euros

Cachet de résidence : 300 euros

Per diem : 1 600 euros (sous réserve de financement)

Cachet de production : 3 000 euros (sous réserve de financement)

Présentation du travail par l'artiste : 150 euros

Le billet d'avion sera pris en charge par Zebra3

Le dossier doit comporter :

- Documentation visuelle de 15 à 20 images JPEG sur CD-ROM et/ ou documents extrait vidéographiques (DVD). Aucune image imprimée SVP.
- Une liste descriptive des documents visuels et d'accompagnement
- Un texte de 2 pages (500 mots max) comprenant un exposé des orientations artistiques, vos motivations et une description du projet
- Un curriculum vitae
- Un dossier de presse (s'il y a lieu)

Les dossiers doivent être adressés à :

Zébra3
2 rue Marc Sangnier
(Fabrique Pola – Cité Numérique)
33 130 Bègles